



## **Déclaration de SUD-CULTURE au comité technique d'administration centrale des 3 et 4 décembre 2020**

**Cette énième réorganisation est-elle celle qui scellera le sort de notre ministère, exsangue après 10 années de réformes quasi ininterrompues ?**

RGPP, MAP, PTM, OAC... Les noms changent mais l'idéologie et les objectifs restent les mêmes : réduire les effectifs, déstructurer les collectifs de travail, affaiblir les missions. Pour mieux comprendre la logique qui guide tous ces chantiers de réorganisation, SUD Culture Solidaires vous propose de faire un petit retour en arrière.

En 2012, le rapport des inspections générales de l'Administration, des Finances et des Affaires Sociales dressait un constat plus que négatif sur la RGPP :

« La RGPP est une démarche nouvelle dont l'ambition initiale a été compromise par la méthode retenue ; l'absence de concertation interne et externe rendait difficiles les réformes de fond ; l'exercice s'est focalisé sur la recherche d'économies rapides ; le rythme n'était compatible ni avec une association des acteurs et des usagers, ni avec une préparation suffisante des réformes envisagées ». Cette analyse paraît féroce actuelle 8 ans après.

Mais voilà, en 2017, on ressort les vieilles ficelles et avec l'alternance, un nouveau chantier de modernisation est annoncé. Ce sera Action Publique 2022, avec son comité de personnalités issues du privé mandatées pour proposer des projets de réformes pour l'administration de demain et son lot de cabinets de consultant. Avec comme boussole, une feuille de route assez claire :

- accompagner la politique de réduction des dépenses publiques du gouvernement (-60 Mds €) et les suppressions d'emplois (120 000 annoncées sur le quinquennat),
- identifier des réformes structurelles et des économies significatives et durables,
- et proposer des transferts de missions au secteur privé voire des abandons.

En février 2018, après quelques tombés du camion qui ont révélé l'ampleur des chantiers de destruction prévus pour le ministère, nous avons les premières esquisses d'une feuille de route pour la réorganisation du ministère : en plus de responsabiliser les EP, de déconcentrer, il faut désormais « recentrer l'administration centrale du ministère sur ses fonctions de pilotage et de stratégie ». Il est intéressant de voir qu'à l'époque, pilotage et stratégie se résument à la mutualisation de toutes les fonctions supports et de quelques politiques publiques (Ressources humaines, Formation, Budget et chaîne de la dépense, Logistique, Systèmes d'information et transformation numérique, Communication, Documentation, Etudes et observation, Action internationale et européenne, Recherche).

Puis, en 2019, la feuille de route s'est précisée : cherchez l'oxymore, il s'agit de consacrer tout à la fois des directions générales fortes, parce qu'elles répondent aux attentes de l'ensemble des acteurs du secteur culturel, et un secrétariat général fort, recentré sur les fonctions supports, afin de mieux piloter les moyens et ressources.

La suite, on la connaît, la crise sanitaire et le remaniement ministériel auront raison d'un certain nombre de projets de réorganisation dont SUD Culture a salué et salue à nouveau l'abandon (fusion

**Pour nous contacter - SUD Culture Solidaires – 61 rue de Richelieu –  
75002 Paris Téléphone : 01 40 15 82 68 [sud@culture.gouv.fr](mailto:sud@culture.gouv.fr)**

des services formation, suppression des inspections, transfert des bibliothèques à la nouvelle délégation).

### **Une réforme raisonnable et consensuelle qui ne concerne qu'un petit nombre d'agent-e-s. Vraiment ?**

Mais ce qui reste, et c'est un gros morceau, n'est pas, comme répété à l'envie par la ministre, ses conseillers et les hauts fonctionnaires du ministère, une réforme raisonnable et consensuelle. Cette réorganisation demeure à de nombreux égards totalement dogmatique et n'apporte aucune plus value pour améliorer l'organisation de l'administration centrale et surtout la mise en œuvre des missions du Ministère. Pire, elle masque, sous des apparets de modernisation, une pure entreprise comptable de réduction des effectifs, elle déstructure et affaiblit en profondeur les missions du ministère. Surtout, contrairement aux chiffres officiellement annoncés, elle ne concerne pas que « 90 agent-e-s » mais plus de 250 si l'on réunit tous les transferts de postes inter-directions et les réorganisations internes, soit 17 % de l'effectif global de l'administration centrale.

SUD Culture vous a alerté sur le fond des projets de regroupement des fonctions documentation, communication, action européenne et internationale qui ne répondent ni aux enjeux ni aux besoins du ministère et sont contestés par les agent-e-s.

SUD Culture vous a demandé de construire une réorganisation POUR et AVEC les agent-e-s et d'arrêter de construire des projets de nouveaux services en chambre sans tenir compte des missions et de l'expertise des agent-e-s.

SUD Culture vous a enfin demandé un vrai accompagnement RH, réclamé depuis près de 2 ans, et la prise en compte des risques psycho-sociaux générés par le PTM/OAC.

SUD Culture restera vigilant sur ce dernier point car si ce CTAC représente une étape importante de la réorganisation, elle n'en constitue pas l'aboutissement.

### **Des arrêtés souvent mal écrits, sans cohérence les uns avec les autres et qui ne font plus apparaître de nombreuses missions remises dans les décisions d'organisation.**

Le travail que vous nous demandez de faire aujourd'hui sur les projets d'arrêtés et aux décisions d'organisation pose problème à plus d'un titre.

Nous passerons sur les délais extrêmement courts que vous avez imposé pour l'étude de ces textes, c'est là la nouvelle norme au ministère pour le dialogue social qui n'a de dialogue et de social que le nom !

Sur le fond, **ces textes posent un réel problème de lisibilité parce qu'ils n'offrent plus désormais de vision globale sur les missions d'une direction.** Celles-ci sont fragmentées, éclatées sur 2 textes, les arrêtés et les décisions d'organisation, ce dernier pouvant être modifié sans aucune contrôle ni discussions. Ainsi des pans entiers de politiques publiques sont désormais absents dans les arrêtés : les festivals, les résidences, les scènes pluridisciplinaires pour la DGCA, la mission du patrimoine mondial et la mission de l'inventaire général du patrimoine culturel pour la DGP, l'action territoriale et le département des études, de la prospective et des statistiques et de la documentation au SG, le département des territoires au sein de la nouvelle délégation.

**Pour nous contacter - SUD Culture Solidaires – 61 rue de Richelieu –  
75002 Paris Téléphone : 01 40 15 82 68 [sud@culture.gouv.fr](mailto:sud@culture.gouv.fr)**

A cela se rajoute, dans les textes proposés, **un vrai problème de cohérence des missions**. Les projets d'arrêtés que nous avons étudiés, sont souvent assez peu articulés entre eux, très peu harmonisés dans leur rédaction et pour certains extrêmement détaillés quand d'autres demeurent trop succincts. Au lieu de proposer une rédaction claire et cohérente des missions en partant des textes actuels et en les adaptant au nouveau contexte, les projets d'arrêtés donnent l'impression d'une rédaction bricolée, disparate, qui rajoute des couches ou supprime des paragraphes entiers sans questionner le sens global des missions et leur articulation entre les directions.

Mais le pire, c'est que nous travaillons et que vous nous demandez de voter sur des textes qui ne sont pas encore stabilisés. Nous avons ainsi découverts récemment, entre autres, la création d'une nouvelle délégation au sein de la DGP et la transformation de la sous-direction des politiques professionnelles et sociales des auteurs et des politiques de l'emploi en délégation. Et de nombreux points restent encore soumis à l'arbitrage du secrétariat général du gouvernement puisque toutes les délégations (à l'exception de la DGCA) sont susceptibles d'être basculées dans les décisions d'organisation.

Nous ne disposons pas enfin de toute la documentation pour nous permettre d'appréhender les nouveaux schémas d'organisation, le positionnement des postes transférés et donc d'avoir une vision vraiment claire du nouveau visage de l'administration centrale de demain. Certes, vous nous avez abreuvé de beaucoup de littérature technocratique mais ce que nous attendions, ce ne sont pas des fiches d'impact très souvent identiques les unes aux autres, totalement déconnectées du terrain et de la réalité des conséquences de la transformation pour les agent-e-s, mais des informations claires, précises et structurées. Il nous manque donc cruellement aujourd'hui les organigrammes actuels et cibles qui nous permettraient d'apprécier concrètement les conséquences de vos réorganisations.

### **SUD Culture défendra les missions des personnels et n'acceptera pas de faire de la figuration**

Si SUD Culture siège aujourd'hui à ce CTAC, c'est pour défendre, avec ses amendements, la prise en compte et la valorisation de toutes les missions effectuées par les femmes et les hommes qui mettent en œuvre les politiques de ce ministère, c'est pour que les rôles de chacune des directions et de leurs entités soient clarifiés en terme de chef de filat, d'animation et de participation aux politiques publiques, pour enfin que les articulations entre les services concourant à une même mission soient clairement indiquées.

Ce CTAC n'est pas, comme nous l'avons déjà dit, l'aboutissement de ce chantier de réorganisation. Tous les schémas d'organisation restent à construire dans leur grande majorité. Pour cette dernière étape cruciale, nous vous demandons que les personnels soient enfin réellement associés à la construction de leur futur service, qu'ils puissent définir de manière concertée leur fiche de poste et qu'ils ne soient pas encore et toujours réduits au simple rôle de figurants.

Nous vous demandons enfin qu'un bilan soit réalisé sur la mise en œuvre de la réorganisation, sur son impact sur les conditions de travail et la santé des agent-e-s et qu'il soit présenté au CHSCT-AC d'ici la fin du premier semestre 2021.

**SUD Culture continuera de se battre au quotidien pour défendre les missions et les conditions de travail des personnels, pour réclamer une meilleure reconnaissance de leur travail et pour dénoncer des politiques qui ne visent qu'à réduire les effectifs.**

**Pour nous contacter - SUD Culture Solidaires – 61 rue de Richelieu –  
75002 Paris Téléphone : 01 40 15 82 68 [sud@culture.gouv.fr](mailto:sud@culture.gouv.fr)**

**SUD Culture Administration centrale, le 3 décembre 2020**

**Pour nous contacter - SUD Culture Solidaires – 61 rue de Richelieu –  
75002 Paris Téléphone : 01 40 15 82 68 [sud@culture.gouv.fr](mailto:sud@culture.gouv.fr)**